





### Chères Méryciennes, chers Méryciens,

**J'**espère que cette année 2021 nous permettra de revivre normalement, et que le spectre de la Covid 19 disparaîtra de nos vies.

Les conseillers municipaux et les agents communaux se joignent à moi pour vous présenter, ainsi qu'à vos proches, une très bonne année, qu'elle vous apporte santé, joie, bonheur et réussite.

Dans ce bulletin, vous trouverez l'ensemble de nos réalisations depuis notre arrivée, fin mai 2020.

Elles sont simplifiées dans leur résumé, mais denses dans leur contenu. L'objectif est de vous donner un maximum d'informations sur les actions de terrain qui ont déjà été menées.

Sur 2021, des travaux importants vont nécessairement engendrer des aléas de circulation, c'est un moindre mal qu'il nous faudra tous ensemble accepter de bon gré.

En effet, nous allons dès ce premier trimestre, commencer par un

nouveau parking rue Delaître, qui génèrera des perturbations pour la dépose des enfants à l'école élémentaire pendant quelques semaines.

En mars, c'est le parc "Multisport", rue du Général-de-Gaulle, ainsi que le nouveau stade de football qui sont au programme.

Vont suivre les travaux de réfections de voirie de quatre rues du centre-ville avec l'aménagement des places.

Nous ferons de notre mieux pour vous éviter tout désagrément. Notre seule volonté est de faire de Méry-sur-Seine, un bourg où il fait bon vivre en toute quiétude et en toute sécurité. De faire bénéficier à chacun des équipements nécessaires pour s'épanouir, que ce soit dans un cadre culturel ou sportif.

Compte-tenu des nombreux dossiers que nous avons à traiter, nous avons recruté une secrétaire générale expérimentée dans l'élaboration et la rédaction des documents budgétaires et comptables, de la fiscalité, des marchés publics et de la gestion des ressources humaines. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Je tiens à remercier l'équipe municipale, fortement investie durant ces 7 derniers mois pour qu'une partie de nos projets voit le jour dès le premier semestre 2021, tous les agents communaux, la directrice des écoles et ses instituteurs, le proviseur du collège et ses professeurs, pour le travail accompli et leur investissement au quotidien, sans oublier le concours apporté pour la journée de la laïcité et la transmission des valeurs de la République. Désormais flottent côte-à-côte, sur les frontons de nos écoles et de la mairie, les drapeaux Français et Européens.

Je pense aussi aux pompiers, aux gendarmes qui œuvrent par tous les temps pour assurer notre sécurité, à nos artisans, nos commerçants, nos entreprises qui ont terriblement souffert durant le confinement et ceux qui en souffrent encore, sans oublier le monde associatif et culturel qui n'a pas été épargné.

Pour terminer, je souhaite saluer l'élan de solidarité des Méryciens qui se sont organisés durant le premier confinement pour confectionner des masques. Ceux aussi, qui se sont mis au service des plus démunis, des plus fragiles, en les aidant et soutenant dans leur quotidien.

Merci à vous tous d'avoir œuvré dans le sens vrai de la Fraternité.

Je rappelle que je suis à la disposition des Méryciens en mairie tous les vendredis jusqu'à 20 h sans rendez-vous.

Je vous réitère chaleureusement tous mes vœux, ceux du Conseil municipal et des agents communaux pour cette nouvelle année 2021 en vous assurant de toute notre bienveillance.

Je vous prie de croire, chères Méryciennes et chers Méryciens, à mes sentiments les plus dévoués.

*Carmen Labille*



## Les Commissions Municipales

Présidente de l'ensemble des commissions : Madame Carmen LABILLE, Maire de la commune

### Urbanisme, finances, ressources humaines, commandes publiques

Carmen LABILLE  
Rémy BANACH - Cédric TOUPENET - Arnaud NARCY  
Martine BOISSON - Julien PEREIRA - Céline LECOCCQ

### Enfance et jeunesse

Carmen LABILLE  
Françoise CORPEL - Sandrine GIRARD  
Patricia VERJOT - Céline LECOCCQ - Jenifer GOUET

### Grands projets et bâtiments Communaux

Cédric TOUPENET  
Rémy BANACH - Julien PEREIRA  
Leïla EL HABOUTI

### Voirie, eau et assainissement, développement économique

Rémy BANACH  
Cédric TOUPENET - Arnaud NARCY  
Martine BOISSON - Julien PEREIRA

### Accessibilité, seniors, affaires sociales, gestion du camping, gestion de la cantine, gestion du cimetière, gestion des écoles et gestion de l'entretien des locaux

Françoise CORPEL  
Leïla EL HABOUTI - Martine BOISSON  
Anaïs PEYTHIEU - Frédéric LAMBERT  
Maryline BOLLOT

### Relation avec les associations, sport, culture, communication, informatique, jumelage, tourisme

Frédéric LAMBERT  
Leïla EL HABOUTI - Françoise CORPEL  
Jenifer GOUET - Romaric DOLAT

### Fêtes et cérémonies, équipements urbains, emploi et formation

Céline LECOCCQ  
Patricia VERJOT - Anaïs PEYTHIEU  
Alain ADAMO - Valentin GOY

### Environnement, sécurité :

Dominique HUGOT  
Rémy BANACH - Valentin GOY  
Romaric DOLAT - Céline LECOCCQ

## 2 NOUVEAUX COMMERCES

La friperie Bella a récemment ouvert et se situe 3 Place Croala. Mme Ntsame Lauraine propriétaire de la boutique et



Abdeljalil vous accueillent du lundi au samedi de 10 h à 18 h pendant la période du couvre-feu.

Un nouveau cabinet infirmier qui se situe 6 place Croala à Méry-sur-Seine est ouvert depuis le 1er décembre 2020. Carole Berdin et Aline Leboeuf, infirmières libérales, réalisent

des soins infirmiers à domicile ou au cabinet 7 jours sur 7. Les prises de rendez-vous se font uniquement par téléphone au 06.09.89.97.53.



## LES PERMANENCES

### JURISTES du CDAD10

Informations et orientations - Planning de permanences

**1er semestre 2021 - Les mercredis de 14 h à 16 h**  
13 janvier - 3 février - 3 mars - 7 avril - 12 mai - 2 juin - 7 juillet

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

**1er semestre 2021 - Tous les mardis**

5 janvier - 19 janvier - 2 février - 16 février - 2 mars - 16 mars  
30 mars - 13 avril - 27 avril - 11 mai - 25 mai - 8 juin - 22 juin

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à la mairie au 03.25.21.20.42



**LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Le repas des aînés**

Fixé au 13 mars 2021, il a du être annulé. Le CCAS remettra dans le mois de février 2021 un colis gourmand à chaque personne de plus de 70 ans, soit 220 colis. La distribution sera faite par les membres du CCAS et des élus.



**LE CIMETIÈRE**

Notre cimetière est partagé en 4 sections :

- A C : Ancien cimetière datant de 1846 à ce jour
- N C : Nouveau cimetière datant de 1846 à ce jour
- C 70 : Carré 70 datant de 1846 à ce jour.
- C 2009 : Carré 2009 datant de 2009 à ce jour

Les membres de la commission "cimetière" procèdent actuellement à un relevé des tombes considérées comme abandonnées ou présentant un état de vétusté dangereux.

Un premier relevé a débuté dans la partie " NC " comptant 324 concessions (partie du fond vers le monument aux Morts).

49 constats ont été établis, justifiant l'état d'abandon des sépultures. La liste est consultable par voie d'affichage sur les panneaux de la mairie, du cimetière et également sur le site de la mairie.

L'ancienneté des actes de propriété ne nous permet pas d'informer les concessionnaires par courrier, les adresses étant incomplètes.

Pour nous aider dans cette mission, nous vous serions reconnaissants de communiquer l'information aux ayants-droits que vous pourriez connaître. Cette procédure est très longue, elle durera environ 3 années.

Nous nous devons d'effectuer cette démarche pour la gestion des décennies à venir. Durant l'année 2021 nous continuerons dans les autres sections.

Le mur de clôture, côté route de Plancy, ayant subi des dégradations, nous procéderons à sa reconstruction. Les demandes de subventions pour ce genre de travaux ont eu un retour négatif.

**LES NUMÉROS UTILES**

**Santé**

Pharmacie .....	03 25 21 21 54
Groupe médical .....	03 25 21 23 22
Infirmière.....	03 25 21 11 51
Masseur kiné.....	03 25 24 93 64
Ambulance didier.....	03 25 25 89 89
EHPAD .....	03 25 21 20 15
ADMR.....	03 25 24 02 95
Assistants sociaux .....	03 25 37 04 77

**Administrations**

Mairie .....	03 25 21 20 42
Communauté de communes.....	03 25 25 25 15
Centre communal d'action sociale .....	03 25 21 20 42
Préfecture de l'Aube .....	03 25 42 35 00
Conseil départemental.....	03 25 42 50 50
Déchetterie.....	03 25 21 55 62
Gendarmerie.....	03 25 21 21 04
CDAD et conciliateur de justice sur rdv... ..	03 25 21 20 42
Trésorerie .....	03 25 21 20 66

**Enfance - Culture**

Collège.....	03 25 21 21 50
École primaire.....	03 25 21 44 02
École maternelle.....	03 25 21 14 73
Périscolaire - Centre de loisirs.....	03 25 21 20 42
Garderie.....	03 25 21 92 19
ITEP .....	03 25 21 24 04
Médiathèque .....	03 25 21 21 23

**Dépannage**

ENEDIS (Électricité) .....	09 72 67 50 10
GRDF (Gaz) .....	08 00 47 33 33
SDDEA (Eau et assainissement) .....	03 25 79 00 00

**Urgences**

SAMU .....	15
Police .....	17
Pompiers.....	18
Toutes urgences.....	112

**Très bonne année 2021,**  
Volonté, courage et patience  
pour un futur meilleur  
à revivre tous ensemble  
le plus vite possible  
et continuez à prendre soin de vous !

Directeur de publication : Carmen Labille  
Infographie et mise en page : Frédéric Lambert - Impression : Lemaire & Thiebaut Imprimeurs  
Tiré à 850 exemplaires - Dépôt légal à parution  
Mairie de Méry-sur-Seine  
Tél. : 03 25 21 20 42 - Fax : 03 25 21 13 19 - Courriel : mairie.mery-sur-seine@wanadoo.fr

**SÉCURISER L'ACCÈS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE**

**Parking rue Delaître  
16 places VL - 1 places PMR**

Ce parking va permettre aux parents de l'école élémentaire de se garer en toute sécurité

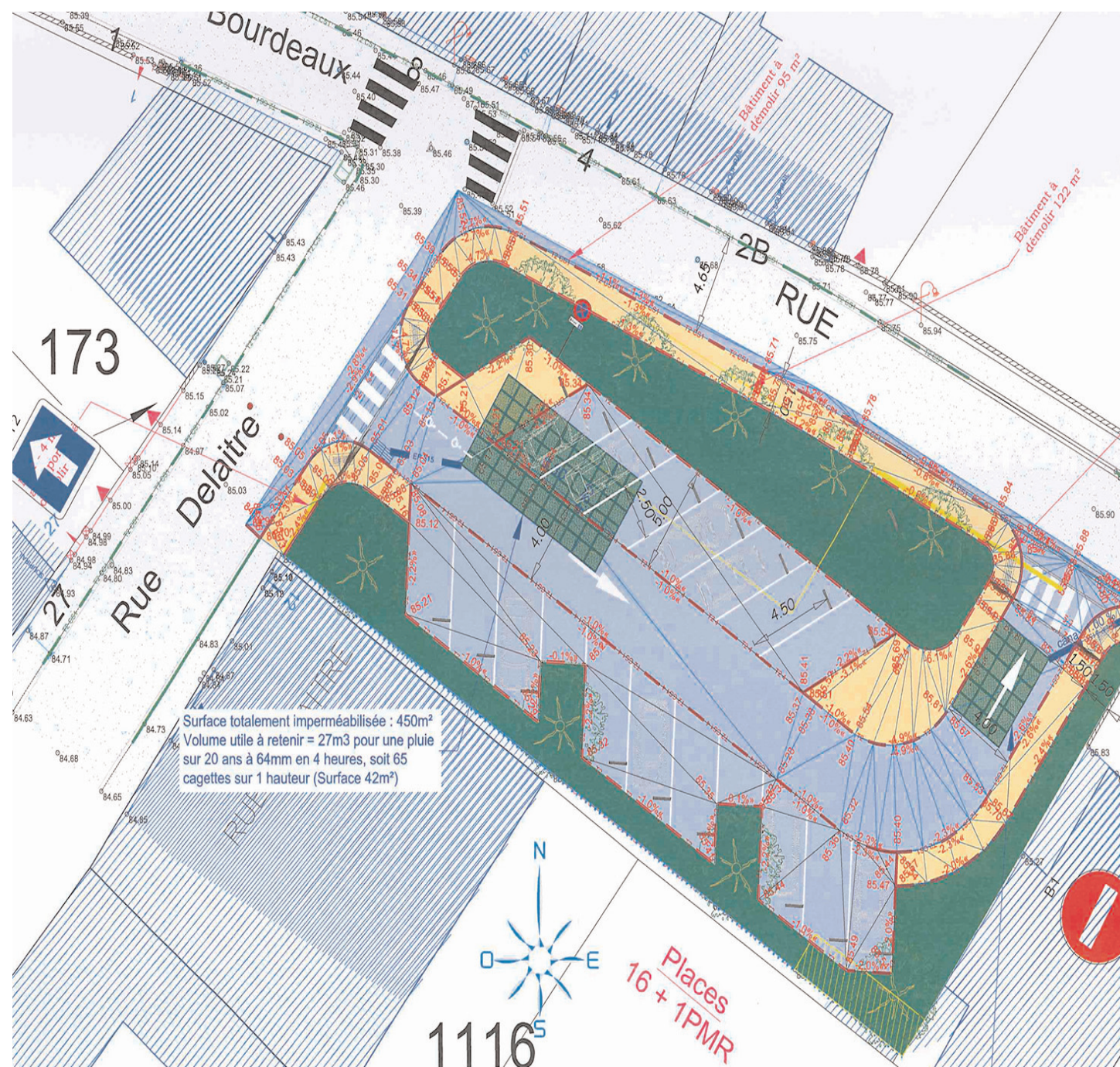
Celui-ci sera doté d'un revêtement poreux entièrement repensé, à même de restituer les eaux pluviales au sol.

Son aménagement paysager lui donnera une identité propre et remarquablement naturelle avec peu d'entretien.

4 bornes escamotables permettront de limiter l'accès de la rue Delaître à l'entrée et à la sortie des enfants à l'école élémentaire. Seuls les riverains, disposant d'un badge, pourront entrer ou sortir durant la levée des bornes.

**Début des travaux mai 2021**

**Coût : 243.903 €**  
Subventions : État : 48.780,67 € - Conseil départ. : 48.781 €  
**Reste à charge : 146.341 €**  
Le projet est lancé.





## LE CITY STADE, UN LIEU DE RENCONTRE ET DE SPORTS POUR LES JEUNES

### Un lieu de rencontre et de sports pour les jeunes

La commune a fait l'acquisition d'un terrain adjacent à la piste d'athlétisme, utilisée par les collégiens, pour l'installation d'un DOJO et d'une maison des associations.

A côté de ce terrain se trouve un autre terrain, dont la CCSA est propriétaire et qui serait idéal pour l'installation d'un City Stade. Aussi, la commune a pris contact avec la CCSA afin de réaliser un échange d'une partie du terrain.

Cet aménagement permettra une offre plus large d'espaces de jeux sécurisés à l'attention des enfants.

Les équipements prévus sont :

- Aménagement d'une plate-forme en béton bitumeux
- Mise en place d'un terrain multisport ; football, basket, hand, volley, et accessible PMR
- Réalisation d'un revêtement en gazon synthétique plombé au sable
- Mise en place de corbeilles de propreté
- Mise en place d'appuis-vélos
- Mise en place d'assis debout
- Mise en place d'un point d'eau
- Mise en place d'un éclairage solaire

Un espace dédié au sport réparti entre le COSEC, le DOJO, le City stade et un nouveau terrain de tennis, va rayonner sur l'ensemble de notre territoire.

Il pourra être également utilisé par les collégiens en partenariat avec l'établissement.

Début des travaux : 1er trimestre 2021



Coût : 111.135 €

Subventions :

État : 44.454 € - Territoires ruraux : 26.672 € - Conseil départem-  
tal : 17.782 €

Reste à charge : 22.227 €



## Comment aider nos administrés

L'équipe municipale est très attentive et à l'écoute des citoyens, surtout en cette période difficile.

Il est important, dès à présent de recueillir les besoins des Méryciens pour y favoriser tout ce qui peut créer des liens sociaux.

### Des actions ciblées

Pour les personnes privées d'emploi et agir en faveur et aux côtés des Méryciens les plus vulnérables.

Pour les personnes isolées en perte de lien social ou toutes autres personnes qui éprouvent des difficultés passagères.

L'adjointe en charge de l'emploi et de la formation tiendra une permanence

**tous les samedis de 14 h 00 à 17h 00  
à compter du 30 janvier 2021**

Elle prendra en compte, en toute confidentialité, vos besoins et vous orientera selon vos difficultés vers les organismes compétents.



**N'hésitez pas à prendre  
la main que l'on vous tend !**



# Le foot de retour à Méry

## LE MONDE ASSOCIATIF ET CULTUREL, LA COMMUNICATION

### Une année 2020 compliquée ! A quoi va ressembler 2021 ?

Tous les efforts ont été menés de part et d'autre en 2020 pour que puisse se poursuivre les activités, aussi bien sportives, culturelles que festives, mais les contraintes sanitaires indispensables en ont décidé en grande majorité autrement.

Nous avons tous vécu une année de galère et allons devoir nous adapter pour les mois à venir.

Nous pouvons espérer qu'à partir du printemps et jusqu'à la fin de l'été, que les activités associatives et culturelles extérieures reviennent à un rythme normal avec le maintien des gestes barrières et le port du masque.

Malgré la mise en sommeil du monde associatif, le "Guide des associations" est réactualisé et est disponible en mairie et sur le site de la commune. Consultez-le pour prendre contact et participer à la vie associative locale.

#### Au centre culturel, nous avons fait aussi grise mine.

Nous n'avons pu proposer en 2020 que les ateliers "Carnaval", une séance "Bébés lecteurs", une animation avec la ludothèque et accueillir le "Festival Just Classik" qui s'est déroulé en deux temps.

Une première séance pédagogique à l'attention des élèves de l'école élémentaire et le soir un concert destiné aux Méryciens à la salle polyvalente.

Il est à noter que de nombreux projets au centre culturel se font avec le concours et le soutien de la Médiathèque Départementale de l'Aube que nous tenons à remercier.

Nous nous sommes donc concentrés sur la saison 2021 dont vous trouverez le programme dans ce bulletin, et qui débutera début avril.

Là encore, nous croisons les doigts et nous adapterons aux directives gouvernementales en vigueur.

La commune est maintenant dotée d'un écran motorisé et d'un vidéoprojecteur à la salle des fêtes et des projections cinématographiques régulières sont dans nos projets. Autre moment fort qui vous sera proposé à la fin de l'année avec "Méry Games Week" qui se tiendra sur 2 journées au mois de novembre. Ces 2 dossiers sont en cours de finalisation.

#### Du côté de la médiathèque

Malgré la crise sanitaire, en drive comme en normalité, nous nous sommes efforcés d'être au plus près de nos abonnés pour les satisfaire.

Les rayonnages de l'espace adultes ont été ré-agencés afin de mettre en avant les différentes collections.

C'est une plus grande variété d'ouvrages, aussi bien pour les petits que pour les grands qui vous est proposée.



Nous poursuivons nos missions pour des réassorts plus réguliers et plus variés, selon les attentes de nos lecteurs, avec une information transmise au travers nos applications citoyennes consultables sur vos ordinateurs, tablettes ou smartphones.

Le partenariat avec les écoles maternelle et élémentaire se poursuit avec l'agent qui ne ménage pas sa peine et que l'on voit souvent accompagné de son chariot de livres pour aller à la rencontre des instituteurs et des enfants dans les écoles afin de permettre l'accès à la culture aux plus jeunes.

Vous êtes de plus en plus nombreux à accéder au site de la Médiathèque de l'Aube que nous vous proposons de visiter, et sur lequel vous pouvez lire, voir et écouter, sans coût supplémentaire à votre abonnement.

Un accès 24h/24, du livre numérique, de la vidéo à la demande, (+ de 5.500 films et documentaires), de la presse et du magazine en nombre, des tutoriels et bien plus encore,...

A consommer sans modération.



#### La communication

La communication s'est renforcée ces derniers mois, par un service assuré par l'agent de la médiathèque qui a pour mission d'alimenter le site et la page facebook de la commune ainsi que l'application citoyenne "Panneau Pocket".

L'évolution des informations s'est très largement amplifiée de manière soutenue et vos centaines de "likes" nous démontrent à quel point vous êtes de plus en plus nombreux à nous suivre.

L'information en vidéo s'est également invitée sur nos sites et devrait prendre son rythme de croisière dans les prochains mois.

Rien (ou presque) ne peut plus désormais vous échapper sur ce qui se passe à Méry-sur-Seine.



#### Début des travaux : 1er semestre 2021

L'UJM Football a fusionné avec les clubs de Saint-Mesmin, Châtres et Maizières-La-Grande-Paroisse. De cette fusion, est née en juin 2020, l'association du Football Club Saint-Méziery qui compte 220 licenciés.

Nous avons fait le choix de soutenir ce nouveau club en rénovant le stade municipal.

Cette rénovation comprendra, la réalisation d'un stade de catégorie 5, muni d'un arrosage automatique, d'un éclairage LED, des bancs de touche, de vestiaires et d'un club-house.

La réalisation d'un parking type "ever green" afin de conserver un maximum de pelouse avec un stationnement bus, un stationnement de 20 places VL, un stationnement PMR et un stationnement 2 roues, sans oublier le cheminement piétons.

Nous en profiterons pour créer également, un petit stade foot/hand (dimensions d'un terrain de football à 7) pour les entraînements et pour les jeunes qui pourront y venir jouer quand ils le souhaitent.

Enfin, une aire "type BMX" sera créée avec la terre des déblais du terrain de football.



Coût : 800.728 €

Subventions :

Conseil départemental : 128.116 € - Conseil régional : 100.000 €

État : 319.491 € - Territ. ruraux : 30.352 € - FAFA : 62.500 €

Reste à charge : 160.269 €

et l'arrivée... du BMX

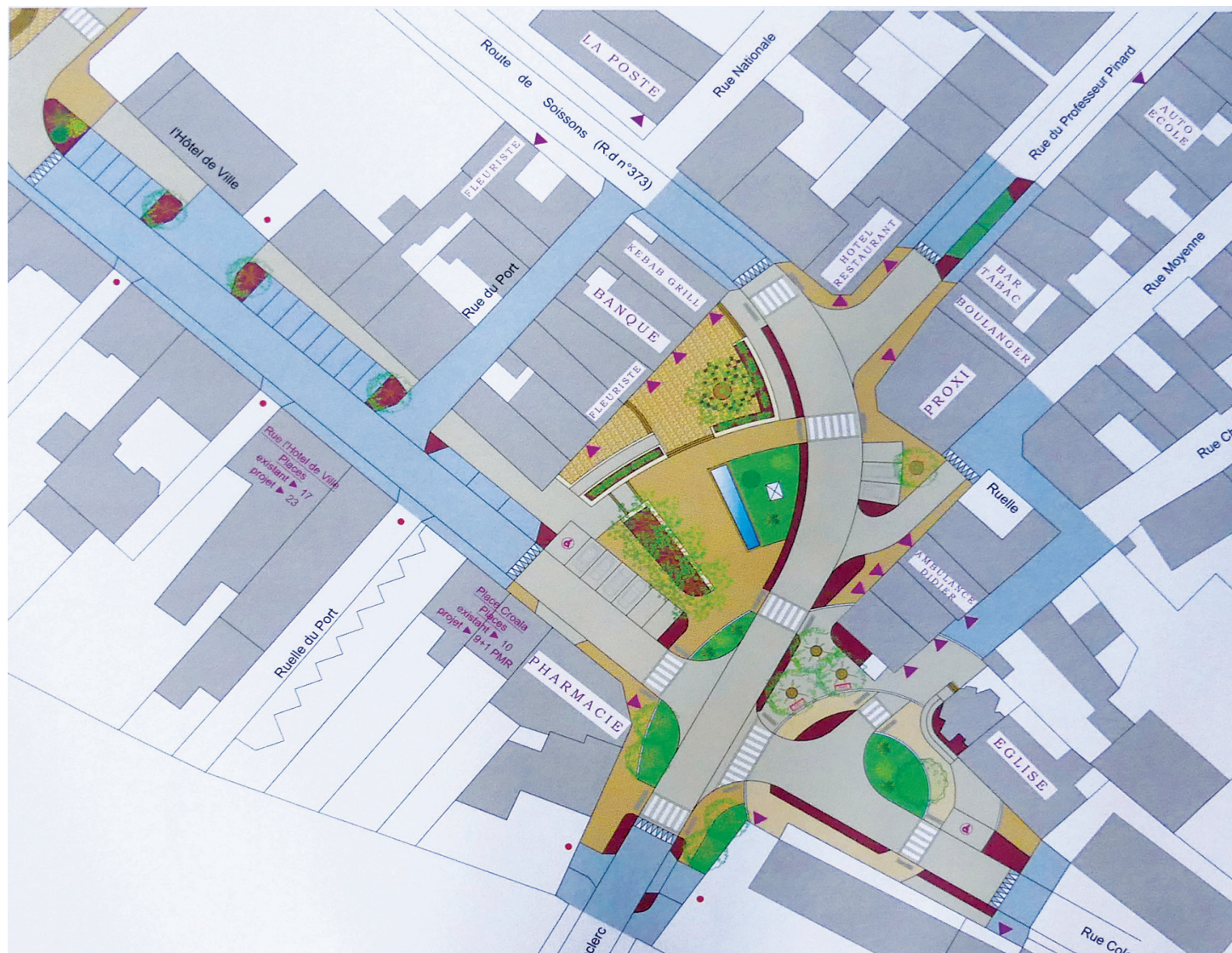


## AMÉNAGEMENT DES PLACES DU CENTRE VILLE ET LA RÉFECTION DES RUES

### Début des travaux : 1er semestre 2021

Depuis 2018, la commune a entrepris la programmation des travaux nécessaires à la réfection des voiries du centre de la commune ; la rue Nationale, la rue du Port, la ruelle du Port, la rue Montpellier et la rue Chevalot.

La nouvelle municipalité a repensé à l'intégralité du projet. Les trois places seront réhabilitées et l'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite sera prise en compte jusqu'à la salle des fêtes, permettant ainsi, un meilleur accès aux commerces situés à proximité des places.



## REQUALIFIER LES FRICHES INDUSTRIELLES

La commune souhaitait faire l'acquisition de l'ancienne usine Doré-Doré qui était inexploitée depuis plus de 10 ans.

Après différentes visites, il s'avère que le bâtiment est encore en très bon état.

Suite aux entretiens avec M. Pichery, président du Conseil départemental, la commune a obtenu une prise en charge de 50 % du montant du coût.

Coût : 95.000 € - Subvention Conseil départemental : 47.500 €

Reste à charge : 47.500 €

Cependant, la Communauté de Communes Seine et Aube a souhaité exercer sur cette friche sa compétence en matière de développement économique.

C'est donc bien naturellement que le Conseil municipal a décidé de laisser la main aux élus communautaires pour l'acquisition de cette friche et sa réhabilitation en cellules à vocation économique artisanale, industrielle ou tertiaire, dans le but d'accueillir de nouvelles entreprises et créer des emplois.

Coût total pour la commune : 0 €

## ENFANCE ET JEUNESSE

### Le mandat du Conseil Municipal Jeunes reporté

Depuis le mois de mars 2020, il n'est pas simple pour le CMJ de se réunir. Les projets et les manifestations à la fin du mandat n'ont malheureusement pas pu se mettre en place. De ce fait, à l'instar des élections sénatoriales, il a été décidé de prolonger le mandat de nos jeunes conseillers d'un an, pour une organisation des nouvelles élections en novembre 2021.

Ainsi, une véritable campagne électorale pourra être mise en place, pour renouveler et valoriser le CMJ. En attendant, nous espérons pouvoir mener à bien les derniers projets du mandat.

### Noël à l'école

Chaque année la commune offre aux écoliers Méryciens un spectacle à l'occasion des fêtes de Noël.

La Municipalité a donc fait le choix, en raison de la Covid 19, en collaboration avec l'équipe enseignante, d'offrir un livre à chaque écolier. Un livre personnalisé aux goûts des élèves a été distribué à l'occasion d'un goûter en classe le vendredi 18 décembre.

Une viennoiserie et des chocolats venaient accompagner ce moment convivial.

### Nos petites mains

Les protocoles sanitaires demandent, depuis la reprise en mai, des lavages de mains plus réguliers et avec des essuis mains à lavage unique.

Voyant la consommation de papier exploser lors des premières semaines, l'équipe éducative a cherché des solutions plus écologiques, plus économiques, mais toujours respectueuses du protocole et des petites mains des enfants.

Depuis septembre, nous avons donc expérimenté, petit à petit, dans les classes de l'école maternelle des lavettes en tissu, à usage unique mais lavables.

L'expérience ayant été concluante, en novembre toute l'école maternelle était équipée de ces lavettes appréciées des enfants pour leur douceur.

Merci aux ATSEM qui se sont mobilisées et à Madame Petit qui nous a aidé pour la couture bénévolement. Il aura fallu découper et surfiler pas moins de 20 mètres de tissu éponge pour les 4 classes.

L'objectif de 2021 : équiper au printemps le service entretien de l'espace socio-culturel et les classes de l'école élémentaire en lavettes en tissu.



Nous avons besoin d'investir dans un lave-linge et un sèche-linge performants et économes en énergie.

Nous aurons aussi besoin de bras pour surfiler les carrés de tissus, n'hésitez pas à prendre contact avec Madame Piot si vous souhaitez nous aider : 03.25.21.20.42 - 07.76.09.22.75.

### Protocole sanitaire des écoles et associations.

En application des mesures sanitaires imposées par le gouvernement relatives à la COVID 19, nous avons dû mettre en place un protocole d'accueil pour les services de l'enfance et un protocole de nettoyage pour les locaux que fréquentent les enfants et les associations. La réouverture des écoles en mai 2020 nous a obligé à la mise en oeuvre d'un sens de circulation des entrées et sorties scolaires.

### Nettoyage de l'école élémentaire

En accord avec la directrice des écoles, l'étage du bâtiment principal de l'école élémentaire a été nettoyé et débarrassé des objets non utilisés par les professeurs.

Un vestiaire a pu être installé pour le personnel, ainsi qu'une réserve des produits de nettoyage, libérant ainsi l'espace des couloirs entre les classes.

### Centre de vacances extrascolaires

Le compte-rendu de la commission jeunesse du 10 décembre 2020, voté au conseil municipal du 18 décembre 2020 est disponible.

Un nouveau règlement intérieur du service Enfance Jeunesse a été élaboré intégrant les vacances extrascolaires.

**Méry-sur-Seine**  
**Samedi 19 juin 2021**

**Salon des Associations**

Découvertes  
Échanges  
Animations  
Démonstrations  
Inscriptions  
Convivialité

**Vendredi 18 juin et Samedi 19 juin**

**FÊTE DE LA MUSIQUE**



## ENFANCE ET JEUNESSE

### Création d'un centre de loisirs communal

Début d'activité : Janvier 2021

Afin de répondre aux besoins de garde des parents qui travaillent, il est proposé la création d'un accueil de loisirs sans hébergement à compter des vacances d'hiver de février 2021

Ce service fonctionnera pendant les vacances scolaires, de 7 h à 18 h 30, afin d'accueillir les enfants de 3 à 12 ans.

Il sera assuré par un directeur diplômé et des animateurs qualifiés. Les animateurs seront mis en place en fonction du nombre d'enfants présents afin de répondre à la réglementation en vigueur pour ce type de structure.

Un sondage a été mené auprès des parents des enfants, à la fois de l'école maternelle et de l'école élémentaire.

250 questionnaires ont été distribués, soit 38 familles et 59 enfants concernés (18 enfants extérieurs et 41 enfants méryciens).



### Centre de vacances extrascolaires

Un nouveau règlement intérieur du service Enfance Jeunesse a été rédigé intégrant les vacances extrascolaires.

### Du changement et du mouvement

Depuis le mois de mai on s'adapte, les règles changent pour les grands comme pour les petits, "et ben à la cantine c'est pareil !"

Les copains de CP et de CE1 ont rejoint les maternelles au premier service, pour le plus grand bonheur des gourmands pressés de déguster les plats proposés par Delphine. Pour respecter les nouvelles règles sanitaires, les adultes servent maintenant les enfants. Mais on continue de rigoler avec les copains derrière les masques et ça c'est le plus important !

Au mois de décembre nous avons dit au revoir à Émilie et nous avons accueilli Mélissa.

Mélissa est présente à l'accueil périscolaire, sur les temps du matin et du midi ainsi qu'en classe avec les grandes sections de maternelle le matin.

Bienvenue à elle.

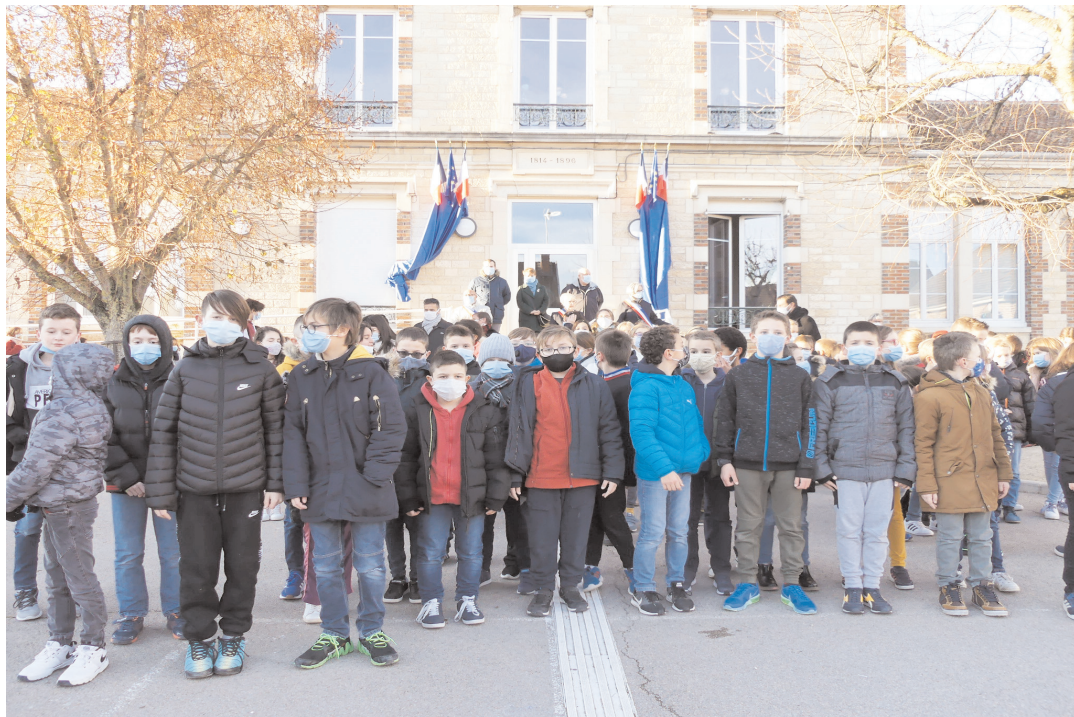
### Journée Laïcité

Le jeudi 9 décembre les enfants de l'école élémentaires étaient conviés par leurs enseignants et Madame Le Maire a célébré ensemble la journée de la Laïcité.

A cette occasion, Madame Labille a expliqué avec des mots simples ce qu'est la laïcité, à l'aide d'une histoire mettant en valeur le bien vivre ensemble.

Les enfants, ont ensuite chanté la Marseillaise, apprise ou revue en classe, puis la chanson "Liberté, Égalité, Fraternité" des Enfants d'aujourd'hui.

Pour clôturer cette cérémonie, Timéo et Tiphaine, 2 écoliers, ont été choisis pour dévoiler les nouveaux drapeaux installés sur la façade de l'école. Un après-midi riche en souvenirs pour nos jeunes futurs citoyens.



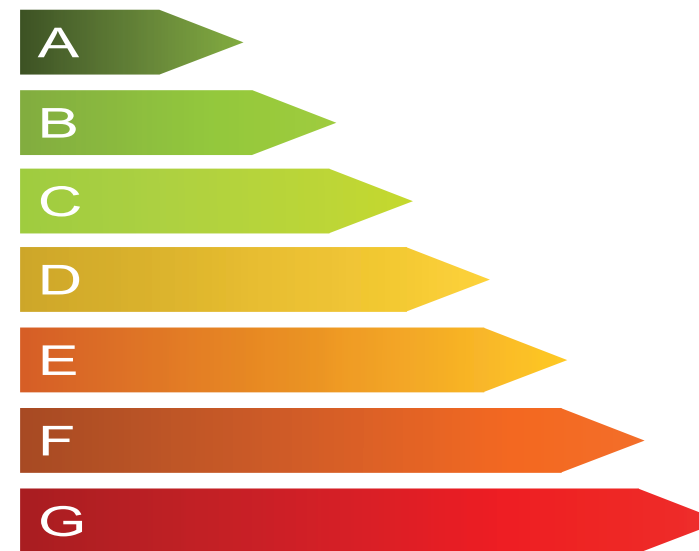
## ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, RÉNOVATION DES BATIMENTS

### Une étude réalisée par le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Aube, a mis en lumière une consommation anormale sur l'ensemble des bâtiments communaux, particulièrement sur l'année 2019.

Nous avons d'ores et déjà pris des mesures :

- En réduisant la mise en chauffe durant les périodes de vacuité des bâtiments,
- En programmant les heures de chauffe des chaudières,
- En prévoyant leur remplacement, celles-ci datant de plus 35 ans,
- En réalisant des travaux d'isolation,
- En remplaçant les menuiseries extérieures vétustes,
- En procédant à des vérifications d'étanchéité sur les ouvrages extérieurs (type verrière).

A terme, cela permettra une réduction des coûts d'environ 30 %, mais aussi de garantir de meilleures performances énergétiques et la pérennité des ouvrages ainsi que du bâti existant.



Cette étude fait suite à l'audit financier que nous avons réalisé en début de mandat. La lecture de ce rapport nous a permis de déclencher les actions à mener rapidement pour réduire nos charges.

Début des actions juillet 2020 :

- Réfection de l'étanchéité de la verrière de l'école élémentaire, remplacement de certains vitrages cassés, (juillet 2020).
- Révision partielle des toitures des écoles suite à des fuites (novembre 2020),
- Remplacement des plafonds, y compris isolation de 7 salles de cours soit 5 à l'école élémentaire et 2 à l'école maternelle (2021),
- Réfection du doublage et plafond de la salle d'évolution (2021),
- Remplacement des chaudières des deux écoles (2021),
- Mise en place de volets roulants pour le dortoir de l'école maternelle..



## LA CIRCULATION ET SES NUISANCES DANS MÉRY-SUR-SEINE

Notre bourg est contraint, par son réseau routier départemental, à la sécurisation des piétons et des usagers de la route.

La pollution, les nuisances sonores et la limitation de la vitesse sont des points préoccupants.

Une étude précise de circulation est en cours par des professionnels et le service des routes du département, nous arrivons à la fin de cette étude.

Ces conclusions seront notre feuille de route, elles permettront de nous positionner dans la réorganisation des voies de circulation.

Ce diagnostic sera un véritable outil de travail pour la compréhension de la commune et la clarification de situations complexes. Il permettra de faire des choix clairs pour l'avenir, de les argumenter et de les programmer avec sérénité sur la durée d'un ou plusieurs mandats.

Il nous semble judicieux d'interdire les poids lourds rue du Professeur-Pinard. La rue serait maintenue en double sens uniquement pour les véhicules légers.

Nous étudions également la possibilité de modifier les carrefours route de Soissons et du cimetière, la position des feux tricolores pourra être également revue.

### AUTRES TRAVAUX PLANIFIÉS EN 2021

- Cimetière et église, accessibilité PMR (personne à mobilité réduite).
- Une opération de rénovation des menuiseries extérieures, à la salle des fêtes est engagée afin de sauvegarder le bâtiment et de garantir de meilleures performances énergétiques.



## REDYNAMISONS LE CAMPING

### La commune dispose d'un camping 2 étoiles

Très bien situé en bordure de la Seine et du canal de la Haute-Seine. Cet équipement est sous exploité.

Pourtant, il possède de nombreux atouts, ses emplacements ombragés, son calme et son ambiance familiale. Il est donc important de le développer.

La commune possède le terrain à côté du camping, qui bien qu'en zone inondable, peut être aménagé de diverses façons :

- Une aire de jeux pour les enfants,
- Une aire de jeux d'eau,
- Un espace pique-nique.

Et pourquoi ne pas développer des activités nautiques sur le canal en partenariat avec le Gîte Loisirs Méry avec le Comité Départemental du Tourisme et l'Office de Tourisme du Nogentais et de la Vallée de la Seine ?

Pour étudier toutes les pistes de développement de ce camping, nous avons pris attache avec la Banque des territoires (Groupe de la caisse des dépôts et de consignation), et nous avons convenu pour bénéficier d'une étude dite "Flash" pour poser les enjeux et la redynamisation du site et de ses abords.

Coût de l'étude : 0 €



## PLAN LOCAL D'URBANISME

Fin juin, j'ai présenté le PLU aux différentes instances institutionnelles compétentes et aux services de la Préfecture, il nous a fallu réduire certaines zones pour répondre aux principes généraux d'aménagement.

Nous avons reclassé en zone ANC (agricole non constructible), la zone AUY (zone à urbaniser à vocation économique) d'une surface de 3,7 hectares située le long de la route d'Arcis.

Conjugué aux autres efforts que nous avons entrepris, ce reclassement nous a permis d'abaisser d'au moins 50% le rythme de consommation foncière par rapport aux dernières années et d'atteindre l'objectif fixé par le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire) à l'horizon 2030.

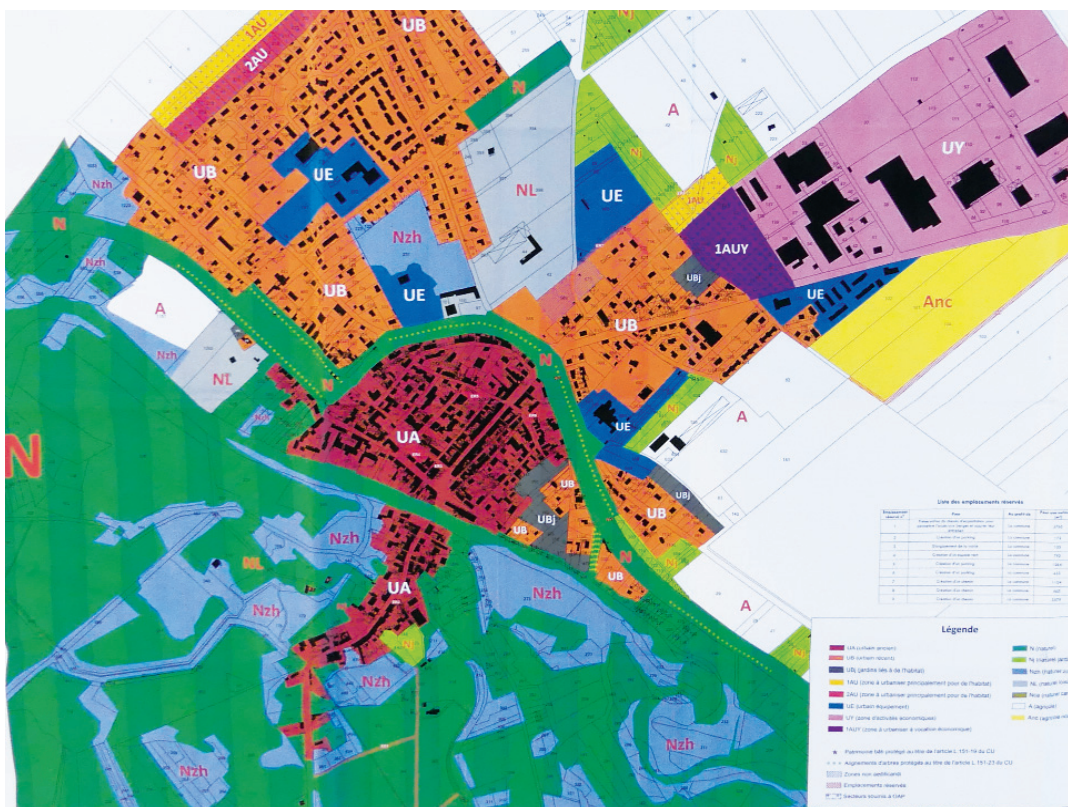
Nous avons reçu un avis favorable le 31 juillet 2020 et avons donc saisi le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne en date du 13 août 2020, pour la désignation du commissaire enquêteur afin de mener l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur, M Philippe Hanen s'est tenu à la disposition du public du 26 octobre au 25 novembre 2020. Il nous a communiqué son rapport. 8 administrés se sont manifestés.

Nous avons 15 jours pour répondre.

Après étude des demandes, nous avons répondu à M Hanen sur chaque point en date du 15 décembre.

Nous avons reçu le rapport définitif qui est à la disposition du public en mairie pour une période d'un an.



## L'ENVIRONNEMENT ET LA SÉCURITÉ

### Les bornes incendie

Depuis 2016, l'entretien du réseau incendie est sous la responsabilité du Maire.

Cette prestation n'a pas été effectuée depuis 2015, date de la dernière vérification par les pompiers.

Du 11 au 13 août 2020, le SDDEA a contrôlé et vérifié les pressions sur les hydrants (les bouches et bornes incendie) pour un montant de 1.500 €.

Son rapport indique que le réseau est globalement satisfaisant, 9 bornes sur 35 présentent des anomalies, 7 sont mineures, 2 majeures.

Un devis de remise en conformité a été accepté pour un montant de 3.720 €.

Les travaux sont en cours d'où des coupures d'eau.

### Les peupliers

Nous avons vendu les lots de peupliers pour un montant de 12.300 €.

La commune va faire l'acquisition d'arbres à planter pour un montant de 4.700 €. Ce travail sera effectué par les agents techniques de la commune.

Le service technique a effectué le broyage et la taille de 5 hectares de peupliers.

Nous envisageons de mettre en place une plateforme de stockage de grumes dans "Les Monts", permettant l'accès aux semi-remorques.

Une parcelle, en dessous des lignes à très haute tension où les plantations sont interdites, pourrait convenir.

Un courrier a été adressé au propriétaire pour l'acquisition de cette parcelle.

### Verger communal

Le verger communal est en cours d'acquisition.

Ce projet rejoint la volonté de l'équipe communale de s'engager dans le développement durable et en permettre l'accès à tous.



### L'entretien des rues et du cimetière

Nous avons interrogé La Fredon CA sur les pratiques phytosanitaires. Cette dernière nous a indiqué qu'une étude avait été réalisée en 2018.

Le comité de distinction n'a malheureusement pas pu distinguer Méry-sur-Seine, car certaines pratiques n'étaient pas totalement conformes, malgré les nombreux efforts réalisés par la commune.

Un RDV a été pris début janvier 2021 pour faire un premier bilan.

La commune est très respectueuse de l'environnement.

Aucun produit phytosanitaire n'est plus utilisé depuis 2 ans.

Vous êtes déjà nombreux à entretenir vos trottoirs et vos abords de propriété.

Votre esprit de civisme participe à l'effort écologique que nous menons sur notre commune, et au-delà, de la préservation de notre planète pour l'avenir de nos enfants.

### Les coupes de bois

L'affouage dans "Les Monts" est en fin d'exploitation.

Il reste cependant l'affouage des "Prés Godins". Il est impératif que chaque affouagiste termine son lot pour le 31 janvier 2021.

Pour 2021, un nouveau contrat avec une réglementation plus complète sera mis en place afin de mieux gérer les différents lots.

### Travaux rue du Mail

Un pépiniériste a été consulté pour la mise en place d'une haie écologique pour les oiseaux et auxiliaires en remplacement des potelets en bois.

Cette haie sera plantée par les agents communaux fin février.

### Les chats errants

Pour rappel, nous avons rencontré Mme Turquin, responsable de l'association SOS Chiens.

Sur ses conseils nous avons contacté le vétérinaire de Payns pour négocier un tarif de stérilisation et castration.

Après maintes relances, nous avons reçu leur tarif, pour les castrations il faut compter 98 € et pour les stérilisations des chattes 159 €.

L'association "30 Millions d'amis" participerait à hauteur de 30 € par chat pour les castrations et 79 € par chatte pour les stérilisations, soit à charge de la commune 68 € pour les castrations et 119 € par stérilisation.

Les animaux seraient tatoués au nom de la commune.

Le délégué en charge du dossier est intervenu auprès du vétérinaire d'Arcis-sur-Aube qui propose une prestation par chat de 69 € et 109 € par chatte.

Soit un reste à charge pour la commune de 9,30 € par chat et 29 € par chatte, les tatouages seraient au nom de la Fondation 30 Millions d'amis.

Dès février prochain, un groupe de travail avec les administrés sera mis en place et organisera des réunions de quartier avant toute intervention.

